

# Le Journal de BALMUCCIA



## La commune vous informe

### Budget 2025

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, les élus ont voté le budget pour l'année 2025.

Ce dernier se décompose comme suit :

- Fonctionnement : 1 109 261,00 €
- Investissement : 1 020 038,04 €

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés cette année.

Les principaux projets pour 2025 sont :

- remplacement du VPI des pompiers
- mise en place d'abris-bus
- étude pour l'installation d'un système de vidéoprotection
- réfection de façades.

### Retrait de mobilier

La mairie avait installé deux ensembles de « tables forestières » au plateau sportif afin que les familles puissent passer quelques moments de détente en ces lieux. Or, des jeunes adolescents oisifs et dépourvus d'éducation, s'adonnent

depuis quelques jours, à la destruction de ces équipements nécessitant leur retrait pour une remise en état.

Les mêmes dégradations avaient été commises sur le mobilier de l'aire de jeux rue de l'Église.

Le maire fait savoir qu'une plainte sera déposée à l'encontre des auteurs de ces faits pour dégradations volontaires d'équipement public. Il est fait appel à la population pour lutter contre ces incivilités récurrentes en informant Mr le Maire de toute action de dégradations en cours, il y va de la quiétude de notre village.

### Emploi saisonnier

À l'instar de l'an passé, la commune recherche un agent technique à temps complet pour une période de 3 mois en raison de l'accroissement saisonnier d'activité.

Le candidat devra être majeur, être titulaire du permis de conduire, maîtriser les différents outillages (tondeuse, débroussailleuse, souffleur, etc.) et être en capacité de travailler de façon autonome.

Vous avez le profil ? Adressez votre candidature à M. le Maire en déposant votre CV et votre lettre de motivation en Mairie ou par mail [mairie@balmuccia.fr](mailto:mairie@balmuccia.fr).

### Éclairage public

Comme annoncé précédemment, Vialis a finalisé la mise en place de l'éclairage en LED.

Désormais, l'ensemble de la commune est équipé de cette nouvelle technologie, ne nécessitant plus de coupure nocturne, les abaissements d'intensité étant programmés.

Le parking de l'Église qui était privé d'éclairage depuis les travaux d'élargissement de la rue de Namsheim, est pourvu à présent de son équipement.



### Autres informations

#### Généreux donateur

La commune remercie sincèrement le généreux donateur pour le fleurissement du village.

Quilles Saint-Gall

Venez découvrir les Quilles Saint-Gall, les vendredis 6, 13, 20, 27 juin 2025 à partir de 18h, l'occasion de passer une soirée conviviale entre amis, en famille, membres d'une association, ou entre collègues de travail sur la piste de quilles de l'ESPERANCE BALGAU.

Réservation auprès de Julien SCHELCHER, Animateur Saint Gall Diplômé au 07.83.57.29.75.

Félicitations à MELHEN Evan et SCHELCHER Julien pour leur participation aux championnats d'Alsace ! Evan finit à la 4<sup>ème</sup> place dans la catégorie Juniors avec 229 Bois. Julien devient Vice-champion d'Alsace dans la catégorie Vétérans avec 288 Bois.

Bravo à eux pour leurs performances !



Chorale : don Caritas

C'est au cours de l'AG du 22 avril dernier en présence de François NANSOUNOM curé de la paroisse et Philippe JEANDEL maire, que la chorale réunie de Balgau / Rustenhart remet un chèque d'un montant 500 € à Mme Françoise THALIEZ responsable de CARITAS SECOURS CATHOLIQUE (antenne de Volgelsheim).

Cette somme représente le bénéfice de la vente de pâtisseries du marché de Noël de Balgau où la chorale était présente.

Notez dès à présent le traditionnel repas de la fête des pères qui aura lieu le 15 juin dans la salle de Balgau.



Chiens en laisse

Le printemps est une période très sensible pour la faune sauvage : en période de reproduction, les oiseaux, mammifères, reptiles... sont plus vulnérables aux prédateurs. **S'il est lâché en forêt ou en milieux naturels, un chien peut avoir un effet désastreux sur la faune.**

Tenir son chien en laisse, c'est donc permettre à la faune sauvage de se reproduire et de survivre.



Que dit la loi ? Afin de favoriser le repeuplement de la faune sauvage, l'[Arrêté ministériel du 16 mars 1955](#) interdit de laisser divaguer son chien dans les milieux naturels.

Sachez qu'en dérogeant à cette loi, vous vous exposez à une contravention de 750 €.



Défi J'y vais

Afin d'inciter les habitants à tester de nouvelles façons de se déplacer, participez au défi « J'y vais » du 1<sup>er</sup> au 31 mai. Changez et testez d'autres moyens de locomotion pour privilégier les mobilités douces.

Les kilomètres parcourus sont convertis en dotation financières pour des entités œuvrant dans les mobilités durables ou la santé.

Inscription et infos sur <https://defi-jyvais.fr>



À vos agendas !

Repair Café

Samedi 17 mai

de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30  
salle de musique à Rumersheim

Cinéma : À l'affiche  
L'Escale de Fessenheim

Mardi 13 mai – 20h

Paddington au Pérour

Vendredi 23 mai – 20h

Bridget Jones : folle de lui

Portes ouvertes club de voile

Dimanche 11 mai

Base du Geiskopf Ile du Rhin Sud

Nuit européenne des musées

Samedi 17 mai

Musée Victor Schoelcher de Fessenheim  
Visite guidée à partir de 18h00

Soirée magie

Samedi 24 mai

à partir de 18h30 dans la salle de Balgau  
spectacle de magie et tartes flambées à  
volonté organisé par le Foyer Club  
Sur inscription 03 89 48 58 69

Soirée karaoké

Samedi 31 mai

à partir de 18h00  
Salle des sports de Rumersheim

Etat civil

Décès

Gérard KUTYLA

le 07 avril

Robert FUCHS

le 09 avril

Laurent DESSAINT

le 13 avril

Yannick BRAUN

le 20 avril

Andrée ALBIET

le 25 avril

Naissance

Ysaure

le 28 mars  
au foyer de KARI Céline et Anil